

[Lohi vous facilite la vie sur le plan fiscal !]

Notre gamme de prestations

Dans les limites prévues à l'article 4, point 11 de la StBerG (loi allemande sur le conseil fiscal), nous établissons la déclaration d'impôt des salariés, retraités et pensionnés qui deviennent nos membres.

Le service complet assuré par Lohi comprend :

- l'établissement de la déclaration d'impôt sur le revenu
- l'examen individuel de toutes les possibilités d'économies d'impôt
- le calcul du résultat prévu
- la vérification de l'avis d'imposition
- le traitement complet avec l'administration fiscale, ainsi que les recours éventuellement nécessaires et les plaintes

Le cas échéant, nous assurons les prestations suivantes :

- la demande en vue d'une réduction de l'impôt sur le revenu
- le conseil sur les avantages fiscaux associés à la prévoyance vieillesse privée (retraite Riester / retraites de base)
- la demande de prime à la construction
- le conseil sur les possibilités de primes d'épargne pour les salariés

Sont couverts en plus pour les familles et les salariés :

- le choix de la classe d'impôt la plus avantageuse
- la prise en compte des coûts de garde d'enfants
- la demande d'allocations familiales
- la prise en compte des emplois de services de proximité

Nous conseillons les jeunes et les personnes en début de carrière :

- sur toutes les questions relatives aux jobs d'été
- sur tous les thèmes fiscaux importants en début de carrière professionnelle, que ce soit pour un apprentissage, des études ou une formation continue

Nous informons les retraités sur :

- les configurations possibles en matière de fiscalité des retraites
- les incidences fiscales en matière de soins
- la réduction possible de la charge fiscale par la déduction des frais de médecins, de médicaments et de soins

Nous examinons également :

- les possibilités de déductions fiscales pour les réparations et les travaux de modernisation menés à domicile
- le calcul des revenus issus de la location de biens et de terrains
- les questions liées à l'impôt sur les revenus du capital

Une seule cotisation pour toutes nos prestations.

Vous ne versez qu'une cotisation annuelle fixe, peu importe la fréquence à laquelle vous faites appel à nos conseils et à notre aide ! Celle-ci s'échelonne entre 59 et 429 euros selon vos revenus, et un droit d'entrée unique de 15 euros s'y ajoute.

En tant que membre de Lohi, vous profitez d'un délai prolongé de dépôt de votre déclaration d'impôt !

lohi
Das lohnt sich.



Lohnsteuerhilfe Bayern e. V.

Votre liste de pièces à fournir

À apporter en plus lors de la première visite

- ☐ **Avis d'imposition de l'année précédente**
- ☐ **Numéro d'identification fiscale**
- ☐ **Carte d'identité ou passeport en cours de validité**
(vaut également pour les membres actuels)
- ☐ **Frais de conseils fiscaux** de l'année précédente

Revenus

- ☐ **Attestation(s) d'impôt sur le revenu** ou fiche(s) de paie Décembre (également pour les pensions d'entreprise et les retraites)
- ☐ **Avis de pension ou avis d'ajustement de la pension de l'assurance retraite légale**, par exemple la pension de vieillesse, de veuf, d'orphelin, d'incapacité de travail
- ☐ **Relevés de prestations d'autres pensions**, par ex. caisse de retraite complémentaire, retraite VBL, rentes d'assurance et pensions étrangères
- ☐ **Preuve de prestations de remplacement du salaire**, par exemple allocations de chômage, allocations de maternité, indemnités d'insolvabilité, indemnités de maladie, ALG II (Hartz IV), allocations parentales
- ☐ **Revenus perçus à l'étranger**
- ☐ **Revenus des transactions de vente privées**, par ex. les ventes immobilières et la négociation de cryptomonnaies
- ☐ **biens immobiliers loués**, par exemple les contrats de location, les décomptes de frais d'entretien du syndicat, les intérêts débiteurs, les décomptes de charges avec le locataire, etc.
- ☐ **Attestations de revenus de capitaux (intérêts)**
Attestations fiscales en cas de retenue d'impôt à la source, relevés de revenus
- ☐ **Revenus des petits boulots (mini-jobs)**
- ☐ **Revenus des activités de moniteur ou d'activités bénévoles**

Frais professionnels

- ☐ **Missions, activités à l'extérieur**, par ex. frais de transport/d'hébergement, attestation de l'employeur le cas échéant
- ☐ **Périodes d'interruption**, par exemple maladie, chômage partiel, etc.
- ☐ **Frais de double résidence**, par ex. loyer, charges locatives, nombre de trajets à domicile
- ☐ **Frais de candidature**
- ☐ **Frais de déménagement**
- ☐ **Formation professionnelle et continue**, par exemple, frais de cours, frais de déplacement, frais de maîtrise ou d'études.
- ☐ **télétravail, pièce de travail**, nombre de jours de travail
- ☐ **Frais d'équipements de travail**, par ex. littérature spécialisée, outils, ordinateurs, vêtements de travail
- ☐ **Cotisations à des syndicats professionnels**
- ☐ **Frais de conseil sur la retraite**
- ☐ **Frais liés à des activités d'entraînement sportif**
par ex. frais de déplacement, certificat d'entraîneur

Justificatifs liés à vos enfants

- ☐ **Numéro d'identification fiscale**
- ☐ **Frais de garde d'enfants** (contrat, relevé de compte, remboursements)
- ☐ **Attestations d'impôt sur le revenu**
- ☐ **Justificatifs de scolarité**, par ex. attestation de scolarité, d'études, contrat d'apprenti, justificatif BAFöG (bourse d'études)
- ☐ **Attestations de frais de scolarité**

Frais spéciaux

- ☐ **Cotisations d'assurances**
 - attestations annuelles des cotisations versées à des assurances maladie et dépendance privées
 - autres assurances, par ex. assurances responsabilité civile, accident, vie ou retraite
- ☐ **Justificatifs de dons et cotisations**, par ex. VDK, Johanner, Bund der Versicherten et pompiers volontaires ou partis politiques
- ☐ **Prévoyance vieillesse privée**
 - Retraite Riester
 - Attestation selon le paragraphe 92 de la EStG (loi allemande relative à l'impôt sur le revenu)
 - Déclaration de sécurité sociale des deux années précédentes
 - Déclaration des cotisations versées à la retraite de base
- ☐ **en Bavière : avis d'impôt destiné aux cultes de l'année précédente**

Autres réductions d'impôts

- ☐ **Services à domicile / factures d'artisanat pour les travaux effectués dans le propre ménage**, par exemple service d'hiver, entretien du jardin, travaux d'entretien, de peinture, de revêtement de sol, mini-job (seuls les coûts salariaux sont déductibles, pas de paiement en espèces)
- ☐ **Rénovation énergétique du bâtiment**, par exemple installation d'un nouveau système de chauffage/ventilation, remplacement des fenêtres, nouvelle isolation thermique dans la maison plus certificat d'entrepreneur spécialisé
- ☐ **Décompte des charges** du propriétaire (ou du syndic) des deux années précédentes
- ☐ **Versements de pensions alimentaires**
- ☐ **Frais de santé**, par ex. frais de médecins, médicaments, dentistes, lunettes, coûts de cure et de thérapie, séjours hospitaliers, frais de déplacement chez les médecins et autres frais de soins
- ☐ **Frais funéraires**
- ☐ **Preuves du degré de handicap, du degré de prise en charge**, par ex. attestation ou carte d'handicapé physique ou certificat de rente accident (également pour les enfants)

Autres justificatifs

- ☐ **Preuves des paiements anticipés d'impôts effectués**
- ☐ **Coordonnées bancaires (IBAN)**
- ☐ **Justificatifs d'épargne salariale**
- ☐ **Demandes de prime à la construction**
- ☐ **Avis administratifs d'évaluation**, par ex. avis d'évaluation de perte ou de copropriété

Cette liste n'est pas exhaustive. Afin de réduire votre charge fiscale, une consultation individuelle lors d'un entretien personnel est absolument nécessaire. Bénéficier d'un conseil personnalisé est irremplaçable.

www.lohi.de